



RECENSEMENT

de la population 2021

Appel à candidatures d'agents recenseurs

Le prochain recensement de la population de Rostrenen aura lieu du **21 janvier au 20 février 2021 inclus**.

Dans ce cadre, nous lançons un appel à candidatures afin de missionner 8 à 10 agents recenseurs (sous réserve) pour effectuer les opérations de collecte. La mission consiste à prendre contact avec les habitants, distribuer les notices comportant des codes d'accès dans les boîtes aux lettres des logements éligibles pour réduire les contacts, s'assurer de leur remplissage et suivre l'ensemble des réponses de son secteur (réponse via Internet et papier), rencontrer régulièrement le coordonnateur pour lui remettre les questionnaires papier collectés qui resteront cependant possible.

Placés sous l'autorité de la Coordinatrice du Recensement de la Mairie,

MISSIONS :

Les agents seront chargés de remettre les questionnaires et/ou notices avec des codes d'accès aux habitants des logements à recenser, puis de collecter leurs réponses (pour les questionnaires papier). Dans le contexte sanitaire actuel, la réponse par Internet sera à privilégier.

Vous aurez à vous présenter régulièrement en Mairie auprès de la Coordinatrice Communale pour faire le point et rapporter les questionnaires de recensement remplis. Nous vous précisons qu'un taux de retour de plus de 96% est demandé par l'INSEE, et la collecte doit impérativement être terminée le 20 février 2021 dernier délai.

PROFIL DEMANDÉS :

- Être disponible et tenace pendant l'intégralité de la période. L'agent peut être amené à travailler le soir et le samedi et doit pouvoir faire le nombre de visites nécessaire pour trouver à leur domicile les personnes qu'il doit recenser.
- Avoir des qualités relationnelles : moralité, courtoisie, bonne présentation
- Faire preuve de discrétion et de neutralité
- Être autonome, organisé et méthodique
- Avoir un niveau d'étude suffisant (possibilité d'aide au remplissage du questionnaire)
- Une bonne connaissance de la commune serait un plus
- Avoir le permis et posséder un véhicule
- Pouvoir être contacté facilement – avoir un téléphone portable

Pour information, des personnes retraitées peuvent effectuer cette mission.

Agent recruté à temps non complet à partir du début du mois de janvier 2021 jusqu'à fin février 2021

Rémunération forfaitaire en fonction des imprimés collectés (feuille de logement/bulletin individuel...) et forfaits (formation, déplacements) fixée par délibération du conseil Municipal.

Formation : Deux demi-journées organisées par l'INSEE dans la première quinzaine de janvier, puis tournée de reconnaissance et préparation des enveloppes pour les adresses éligibles (code d'accès à Internet)/

Les équipements de protection individuelle des agents recenseurs (masques, gel hydroalcoolique) sont fournis par la Commune.

RENSEIGNEMENTS :

Mme. Ingrid JEGADO – Adjointe au Directeur Général des Services en charge des Ressources Humaines : ressources-humaines@rostrenen.com ou 02 96 57 42 00

M. Yoann LE NEILLON – Directeur Général des Services : mairie@rostrenen.com ou 02 96 57 42 00

Mme. Nathalie LE BOULCH – Agent coordonnateur du recensement : urbanisme@rostrenen.com ou 02 96 57 42 00

Adresser votre candidature avec un curriculum-vitae à :
Monsieur le Maire – Mairie - Cité Administrative – 6 rue Joseph Penneec –
Direction des Ressources Humaines - 22110 ROSTRENEN
pour le 20 novembre 2020 dernier délai.